

Budget 2018 de la Commune d'Anderlecht **Rapport explicatif**

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le projet de budget que le Collège à l'honneur de soumettre au Conseil pour l'année 2018 est le troisième du triennat en cours du plan de redressement des finances communales conclu avec la Région.

Ce quatrième plan triennal couvre en effet la période 2016-2018. Pour rappel, les objectifs fixés par les trois premiers plans ont permis de rétablir la situation budgétaire de la commune, tant sur le plan de l'exercice courant que sur celui du cumulé puisque le résultat cumulé qui était en déficit de 21 millions d'euros en 2007 se présente cette année avec un excédent de 8.000.000 euros.

Le plan 2016-2018 prévoit une évolution du résultat courant comme suit :

En millions d'euros	2016	2017	2018
Résultat propre	0,4	0,6	0,8

Le budget ordinaire 2018 se présente avec un excédent de 807.000 euros. Il correspond dès lors entièrement au plan adopté.

Le rétablissement structurel de nos finances communales permet chaque année de sortir un peu plus de la problématique récurrente du sous-financement de nos investissements. Le Collège a en effet toujours estimé que la capacité d'emprunt octroyée à la commune était beaucoup trop faible pour une entité de la taille d'Anderlecht; particulièrement en cette période où les pouvoirs publics doivent faire face aux conséquences du boom démographique. Les efforts réalisés au niveau du budget ordinaire ont donc permis de dégager des moyens affectés aux charges d'emprunt; ce qui a permis d'augmenter sensiblement la capacité d'emprunt.

Les dépenses du budget extraordinaire s'établissent dès lors à 66,1 millions d'euros, financés à 34,3% (22,7 millions) par des subsides, 2,2% (1,5 million) par des charges d'urbanisme, 53% (35,0 millions) par des emprunts et 10,4% (6,9 millions) par des fonds propres.

Il faut toutefois remarquer que pour ce qui concerne les emprunts, une part significative de ceux-ci (5,5 millions) correspondent en fait à une intervention du Fonds de Refinancement des Trésoreries Communales liée à la prise en compte des effets du boom démographique et s'apparente dès lors à un subside.

I. Le budget ordinaire

1. Les dépenses

Les dépenses du budget ordinaire s'établissent à 216,3 millions d'euros. La plus grosse part de ces dépenses concerne les traitements avec 76,9 millions d'euros pour le personnel communal et 42,9 millions d'euros pour le personnel enseignant subventionné.

Les dépenses de personnel ont été évaluées avec la plus grande prudence en se basant sur la dernière consommation connue pour 2017. Sur base des dernières notes prospectives, l'indice-pivot ne sera pas dépassé en 2018.

La politique de ces dernières années sera maintenue: ne pas remplacer systématiquement tous les départs naturels et évaluer en profondeur la pertinence de tous les nouveaux recrutements en privilégiant, lorsque c'est possible, les transferts internes pour les postes qui doivent être pourvus.

Néanmoins, une enveloppe budgétaire complémentaire de 0,75 million d'euros a été inscrite afin de permettre des recrutements nouveaux dans des services qui en ont particulièrement besoin, en particulier ceux qui voient leurs activités augmenter du fait des effets du boom démographique (personnel, des écoles, des crèches, des guichets « population »...), les services « e première ligne » qui interviennent dans les espaces publics (propreté publique, entretien des espaces verts...) et ceux qui sont confrontés à des changements de législation (urbanisme...).

Une autre enveloppe de 0,75 million d'euros a été reprise spécifiquement dans les dépenses de personnel pour financer une mesure généralisée de réduction du temps de travail à 4 jours par semaine pour le personnel ouvrier (niveaux D et E) de plus de 50 ans avec embauche compensatoire intégrale.

Les intérêts de la dette ont été calculés sur base du stock de dette existant en prenant en compte les emprunts supplémentaires qui seront lancés en 2018 pour financer le budget extraordinaire.

La dotation à la zone de police se monte à 24,3 millions et est en légère diminution (150.000 euros) par rapport à l'an dernier du fait de l'intégration dans le budget de la zone de l'excédent constaté au compte 2015. Une provision de 600.000 euros a toutefois été constituée spécifiquement pour rencontrer des besoins complémentaires qui apparaîtraient pour la zone. Le crédit consacré au projet Virtus est également réinscrit et indexé de 2%, ce qui confirme la pérennisation de cette initiative qui vise à développer une approche intégrée de la sécurité dans le centre de la commune (place de la Vaillance et alentours).

Le crédit réservé au CPAS se monte à 25,3 millions d'euros. Si on tient compte de l'augmentation du Fonds spécial de l'Aide sociale (+ 775.000 euros) qui est versée directement au CPAS, cela représente une augmentation de 5,2% des moyens d'action du Centre afin de pouvoir faire face aux contraintes supplémentaires qui pèsent sur la commune en matière d'aide sociale. Le budget a été estimé de

manière particulièrement prudente pour ce qui concerne les interventions sociales, en tenant compte des dernières tendances observées en 2016. Sur le plan du fonctionnement, la dotation permettra également des recrutements de personnel pour rencontrer les obligations en matière de Projets Individualisés d'Intégration Sociale (PIIS) ainsi que le renforcement des politiques de mise à l'emploi et d'accompagnement des « Articles 60 ».

Enfin, un nouvel effort de rationalisation des dépenses de fonctionnement de la commune a permis de diminuer ces dernières de 2,5% par rapport au budget de l'année précédente.

2. Les recettes

Au niveau des recettes, les dotations et les transferts en provenance du Fédéral et de la Région ont été évalués conformément aux estimations communiquées par les différents organismes : les dotations régionales, l'additionnel à l'Impôt des Personnes physiques et l'additionnel au Précompte immobilier, qui représentent globalement 102 millions d'euros – soit 59 % des recettes de la commune hors recettes pour le personnel enseignant – ont donc été estimées avec prudence et ne devraient pas amener de mauvaise surprise l'an prochain.

Pour ce qui concerne la recette liée aux additionnels en matière d'Impôt des personnes physiques (IPP), il a également été tenu compte des effets du Tax-shift décidé par le gouvernement fédéral (315.000 euros en 2018).

II. Le budget extraordinaire

Les 66 millions de dépenses du budget extraordinaire servent en partie à entretenir le patrimoine communal (mobilier, charroi, gros entretien des bâtiments, des écoles et des crèches). Il y a néanmoins un certain nombre d'initiatives d'importance qui y sont reprises et qui méritent d'être mises en évidence.

- La demande de permis d'urbanisme pour la construction de la nouvelle aile de la Maison communale a été introduite auprès des services régionaux. Ce projet, qui devrait permettre la restructuration de tout l'intérieur d'îlot en le rendant plus qualitatif permettra principalement d'améliorer l'accueil à la population au-travers de la refonte des guichets.

- Les conséquences du boom démographique font que de trop nombreux parents ne trouvent pas de place pour leur enfant ni en crèche, ni à l'école dans notre commune.

Les chantiers des écoles P24 – Les Pommiers et P21 – La Roue sont en cours et permettront d'augmenter la capacité des écoles fondamentales de 750 places supplémentaires. Par ailleurs une demande de permis d'urbanisme a été introduite pour réaménager entièrement le complexe scolaire des étangs qui abrite deux écoles maternelles et primaires, francophone et néerlandophone. Ce projet permettra à la fois d'augmenter la capacité de 125 places et de donner de conditions de travail plus dignes au 150 élèves qui ont actuellement cours dans des classes-conteneurs..

Une attention toute particulière continue à être accordée aux travaux de

rénovation des bâtiments existants dans l'optique d'améliorer les performances énergétiques de ces constructions.

Au niveau des crèches, le budget prévoit la création de 150 nouvelles places dans les nouveaux projets « Lennik Nord » et « Compas » (cofinancés par la SLRB) et « Poterie » (cofinancé par les contrats de quartiers durables.

- Au niveau des espaces publics, l'accent continue à être mis sur les rénovations linéaires de trottoirs, le renforcement de l'habitabilité des quartiers et la sécurisation des usagers faibles.
- Une rénovation en profondeur du Parc Astrid est également prévue en 2018, financée par l'enveloppe « travaux subsidiés » de la Région. De même, le pavillon Fabiola situé dans le parc sera entièrement rénové afin de pouvoir y accueillir à nouveau des activités récréatives à destination de nos seniors.
- La mobilisation des fonds FEDER est également prévue pour finaliser la rénovation de la ferme Taqui de Neerpede en vue d'y développer un espace de transformation alimentaire des produits locaux.
- Au niveau du sport, un crédit est prévu pour la construction d'un complexe de vestiaire/club house dans la zone sportive de Neerpede au bénéfice du club de hockey d'Anderlecht.
- Le programme de rénovation des logements communaux se poursuivra, notamment grâce aux subsides « immeubles isolés » de la Région.
- En matière de rénovation urbaine, plus de 10 millions d'euros sont prévus pour le financement du contrat de quartier durable « Compas » qui est en cours ainsi que pour le contrat de quartier « Biestebroek » qui va démarrer.
- Enfin, le budget 2018 dégage des moyens importants pour la construction et la rénovation d'infrastructures liées au patrimoine et à la culture avec la rénovation de la salle de spectacle Molière, la rénovation du Béguinage ainsi que du mur d'enceinte de la Maison d'Erasmus et la restauration en profondeur du Béguinage.

Pour le reste, voici le détail des investissements :

Article	Projets	Montant
100/723-60	ADMINISTRATION GENERALE : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS. <i>Désamiantage, rénovation du balcon de la Maison communale</i>	12.620.000
100/741-51	ADMINISTRATION GENERALE : ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU <i>Mobilier bureau pour divers services communaux</i>	40000
100/742-54	ADMINISTRATION GENERALE : ACHAT DE MATERIEL DE	100000

TELEPHONIE

Développement du réseau Irisnet II

100/744-51	ADMINISTRATION GENERALE : ACHAT DE MATERIEL D'EQUIPEMENT & D' EXPLOITATION. <i>Matériel exploitation(fax, gsm,appareils photos...) pour divers services communaux</i>	25.000
124/721-60	PROPRIETES COMMUNALES : EQUIPEMENT, MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE & INVESTISSEMENTS SUR LES TERRAINS. <i>Aménagement de sites potagers</i>	8000
133/712-60	INFORMATION-PARTICIPATION : ACHAT DE BATIMENT <i>Acquisition des différentes parcelles dans le cadre du projet de rénovation de la Maison du Peuple d'Anderlecht (projet financé par la Politique de la Ville et le Contrat de Rénovation Urbaine).</i>	2.847.500
136/723-60	TRANSPORTS : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS	120.000
136/743-52	TRANSPORTS : ACHAT D'AUTOS ET DE VEHICULES SPECIAUX <i>Achat de voitures de service électriques</i>	150.000
136/745-52	TRANSPORTS : MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE DES AUTOS ET CAMIONNETTES <i>Travaux de maintenance extraordinaire du parc des automobiles</i>	40.000
136/745-53	TRANSPORTS : MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE DES CAMIONS & DES VEHICULES SPECIAUX. <i>Travaux de maintenance extraordinaire du parc camions</i>	115.000
139/742-53	ACHAT DE MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE <i>Plan de renouvellement des PC et imprimantes Digitalisation des actes de l'Etat-civil</i>	250000
410/731-60	MOBILITE : TRAVAUX DE VOIRIE EN COURS D'EXECUTION <i>Aménagements cyclables</i>	80000
421/731/60	TRAVAUX DE VOIRIE EN COURS D'EXECUTION <i>Rénovations de trottoirs</i>	2355000 350000

	<i>Asphaltage des rues</i>	750.000
	<i>Plan sécurité et santé</i>	50.000
	<i>Trottoirs : aménagements spécifiques (Chant d'oiseau.....)</i>	100000
	Route de Lennik	260000
	Rue de Neerpede	400000
421/744-51	TRAVAUX PUBLICS : ACHAT DE MACHINES ET DE MATERIEL	300.000
	<i>Achat de matériaux pour travaux en régie</i>	
424/744-52	HORODATEURS : ACHAT DE MATERIEL DE STATIONNEMENT	
425/741-52	ACHAT DE PLAQUES DE RUE, SIGNALISATION ROUTIERE & MOBILIER URBAIN.	150000
	<i>Achat de plaques signalisation</i>	
	<i>Plan de signalisation culturelle dans le centre de la commune</i>	
426/732-60-A	ECLAIRAGE PUBLIC	100.000
	<i>Mise en oeuvre du plan lumière</i>	
700/723-60	ENSEIGNEMENTS : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS.	13.635.000
	<i>Frais d'étude pour l'extension des écoles « Acacias » et « Goede Lucht »</i>	875.000
	<i>Reconstruction écoles L 18 + K3 - De Vijvers</i>	6500000
	<i>Reconstruction école M3 – Les Rainettes</i>	5.000.000
	<i>Sécurisation écoles</i>	
	<i>Désamiantage – phase 3</i>	
	<i>Travaux de peinture</i>	
	<i>Clôtures</i>	
700/742-53-A	INFORMATISATION DE L'ENSEIGNEMENT (FR).	100.000
	<i>Plan d'informatisation de l'enseignement F</i>	
700/742-53-B	INFORMATISATION DE L'ENSEIGNEMENT (NL)	30000
	<i>Plan d'informatisation de l'enseignement N</i>	
722/723-60	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS.	1.760.000
	<i>Isolation (châssis + toitures) de diverses écoles communales F + N</i>	
731/723-60	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : AMENAGEMENT DES BATIMENTS.	140.000
	<i>Travaux de sécurisation (cheminée) de l'Athénée Joseph Bracops</i>	
764/723-60	SPORTS : AMENAGEMENT DES BATIMENTS	2.697.000

	<i>Club house Hockey</i>	1.800.000
	<i>Abords salle Neerpede</i>	550.000
766/721-60	AMENAGEMENTS AUX TERRAINS EN COURS D'EXECUTION	5.311.000
	<i>Réaménagement du Parc Astrid</i>	2.737.000
	<i>Remplacements arbres d'alignement</i>	550.000
	<i>Rénovation mur d'enceinte du parc Forestier</i>	560.000
	<i>Travaux de rénovation des parcs Vanhellemont, Crickx , , Scherdemael, Peterbos...</i>	500.000
766/723-60	PLANTATIONS : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS.	25000
766/725-60	PLANTATIONS : EQUIPEMENT, MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE & INVESTISSEMENTS SUR LES TERRAINS.	40000
	<i>Maintenance extraordinaire des parcs</i>	
766/744-51	PLANTATIONS : ACQUISITION DE MACHINES ET DE MATERIEL D'EQUIPEMENT	205000
	<i>Achat de petit matériel pour l'entretien des parcs</i>	
766/744-98	PLANTATIONS : ACHAT D'EQUIPEMENTS DIVERS.	100000
	<i>Achat matériel divers</i>	
766/745-51	PLANTATIONS : MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE DU MATERIEL D'EQUIPEMENT & D'EXPLOITATION.	205.000
	<i>Entretien des plaines de jeux et des fontaines</i>	
767/723-60	BIBLIOTHEQUES : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS	2.375.000
	<i>Rénovation de la salle Molière</i>	2.000.000
	<i>Rénovation bibliothèque nl</i>	360.000
767/744-51	BIBLIOTHEQUES : ACHAT DE MACHINES ET DE MATERIEL D'EXPLOITATION.	30000
	<i>Equipement bibliothèques F et N</i>	
771/723-60	MUSEES COMMUNAUX : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS	2120000
	<i>Etude rénovation Maison des résistances</i>	450.000
	<i>Rénovation mur d'enceinte Maison d'Erasmus</i>	770.000
	<i>Rénovation béguinage</i>	900.000
790/723-60	TRAVAUX DE REFECTION EN COURS D'EXECUTION AUX EDIFICES DU CULTE	1.446.000
	<i>Travaux de restauration de la Collégiale – peintures intérieures</i>	

834/723-60	CENTRES RECREATIFS POUR RETRAITES : AMENAGEMENT EN COURS D'EXECUTION DES BATIMENTS.	1.135.000
	<i>Réaménagement du pavillon Reine Fabiola</i>	750000
	<i>Restaurant social « Lennik nord »</i>	370000
844/723-60	C.C.P.E. : AMENAGEMENTS DES BATIMENTS.	865.000
	<i>Mise en conformité crèche « Zonnebloem »</i>	150.000
	<i>Crèche Lennik Nord</i>	635000
844/744-51	C.C.P.E. : ACHAT DE MATERIEL DIVERS.	213000
	<i>Equiperment des crèches F et N</i>	
849/744-98	CUISINE CENTRALE : ACHAT D'EQUIPEMENTS DIVERS	30000
	<i>Equiperment des restaurants sociaux et des cantines scolaires</i>	
875/744-51	PROPRETE PUBLIQUE : ACHAT DE MACHINES & DE MATERIEL D'EXPLOITATION.	90000
	<i>Machines et matériel pour le service « Propreté »</i>	
878/722-60	CIMETIERE : CONSTRUCTIONS.	100000
922/723-60	POLITIQUE DU LOGEMENT (PROPRIETES COMMUNALES) : AMENAGEMENT DE BATIMENTS DIVERS EN COURS.	700.000
	<i>Aménagement de logements de transit</i>	
930/723-60	RENOVATION URBAINE : AMENAGEMENT DE BATIMENTS EN COURS & REHABILITATION.	9.375.891
	<i>Aménagement bâtiments dans les contrats de quartier « Compas » et « Biestebroeck »</i>	
	– <i>Crèche Poterie</i>	1.500.000
	– <i>Imprimerie rue de Liverpool</i>	4.507.000
930/731-60	RENOVATION DES ESPACES PUBLICS : TRAVAUX EN COURS D'EXECUTION.	602.105
	<i>Travaux publics dans les Contrats de quartiers</i>	
930/747-60	PLANS ET ETUDES EN COURS DE REALISATION	277200
	<i>Mise en oeuvre du PCD (centre), règlements zonés, îlot Porselein, étude mobilité.</i>	

III. Conclusion

Le budget 2018 concentre une partie de ses efforts sur la question de l'insertion socio-professionnelle des publics les plus fragilisés et en particulier des jeunes au travers de mise à l'emploi dans des secteurs qui concernent au premier chef l'amélioration du cadre de vie des Anderlechtois.

Par ailleurs, des investissements importants sont prévus pour augmenter la capacité des crèches et des écoles tant francophones que néerlandophones pour faire face aux conséquences du boom démographique. D'autres moyens budgétaires considérables sont aussi prévus pour améliorer le cadre de vie des Anderlechtois et leur sécurité afin de répondre à leurs attentes.

En conclusion, Mesdames, Messieurs les Conseillers, la commune a fait de gros efforts ces dernières années pour assurer son redressement financier. Ces efforts ne peuvent pas être relâchés trop rapidement parce que l'équilibre actuel est fragile. Néanmoins, le budget – tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire – permet de lancer un certain nombre d'initiatives de première importance pour l'avenir de notre commune. Nos choix budgétaires s'inscrivent tous dans le cadre de notre volonté plus générale d'investir sans cesse dans la concrétisation d'un projet de ville accessible aux citoyens et résolument orienté vers l'avenir. C'est pourquoi, le Collège vous propose d'approuver le budget qui vous est proposé.

Fabrice CUMPS
Echevin de l'Enseignement
et des Finances